

Note de présentation

Principes généraux de répartition des obligations de service et référentiel d'équivalences horaires

Comité Social d'Administration du 7 septembre 2023

Conseil d'administration du 19 septembre 2023

1. Présentation du contexte

Afin d'assouplir la gestion des obligations de service des enseignants-chercheurs, il est proposé de faire évoluer les principes généraux de répartition des obligations de service et référentiel d'équivalences horaires en introduisant la possibilité d'une gestion pluriannuelle des obligations de service.

1. Proposition soumise à l'avis du Comité Social d'Administration et à la délibération du Conseil d'Administration

Il est demandé au Conseil Social d'Administration d'émettre un avis sur le projet d'évolution de la gestion pluriannuelle des obligations de service.